

UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LA CARTE IMAGINE'R DES LYCÉENS 2020-2021

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie finance la carte Imagine'R des lycéens

Les lycéens des [54 communes](#) de l'agglomération pourront bénéficier d'une aide financière de 63 € sur leur carte de transport IMAGINE'R pour l'année scolaire 2020-2021. Déjà mis en oeuvre les années précédentes, ce dispositif est étendu en 2020 aux 12 communes de l'ex Pays Créçois qui ont rejoint Coulommiers Pays de Brie.

Il s'agit d'une mesure concrète en faveur du pouvoir d'achat et de la mobilité des habitants. Le forfait Imagine'R permet en effet de voyager de manière illimitée dans toute l'Île-de-France. Il est valable sur tous les modes de transport (Métro, Bus, tram express, train, RER, Tram), à l'exception de certaines dessertes directes d'aéroports (Orlyval, Bus Direct Paris-Aéroport, navettes VEA Disney) et des bus touristiques (OpenTour, Cars Rouges).

Pour bénéficier de cette aide de l'intercommunalité, les familles devront effectuer leur demande auprès de la communauté d'agglomération pour leurs enfants qui sont au lycée (jusqu'à la terminale, hors apprentissage).

Les démarches pour obtenir l'aide de 63 €

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION COULOMMIERS PAYS DE BRIE

13 rue du Général de Gaulle

77120 COULOMMIERS

01 64 75 38 90

Nous contacter

